



COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN

Marigot, le 10 novembre 2018

CABINET DU PRESIDENT
Direction de la communication

**Centenaire
Armistice 14-18
Discours du Président**

Madame la Préfète,
Madame la Députée,
Monsieur le Sénateur,
Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames et messieurs les représentants des forces civiles et militaires,
Mesdames et messieurs les représentants de l'association des Anciens combattants,

Chers tous,

Nous sommes réunis devant notre monument aux morts pour commémorer ensemble le 100^{ième} anniversaire de l'Armistice de la Première guerre mondiale.

Cet Armistice signé le 11 novembre 1918 mettait fin aux combats sur le Front occidental et donnait aux territoires dévastés un espoir de paix et de stabilité.

C'est une date symbolique pour notre pays, c'est pourquoi j'ai souhaité prendre exceptionnellement la parole ce matin pour dire quelques mots.

Faut-il le rappeler, 18 millions de personnes, civils et militaires, ont perdu la vie pendant la guerre de 14-18. Cette commémoration est donc l'occasion pour nous d'honorer les victimes de ce conflit mondial.

Elle nous rappelle ô combien le devoir de mémoire est nécessaire pour connaître notre passé et le transmettre. Car de nombreux Saint-Martinois ont participé aux conflits européens et d'Afrique du Nord.

En 2014, le travail conjoint de l'association des Anciens combattants de Saint-Martin et des Archives territoriales avait déjà permis de mettre en lumière la participation des Saint-Martinois à la Première guerre mondiale à travers une exposition dans le hall de l'hôtel de la Collectivité.

Quinze biographies rappelaient ainsi la réalité qui se cachait derrière les 15 noms inscrits sur la plaque commémorative du Monument aux morts de Saint-Martin, rendant hommage aux combattants « mort pour la France ».

Cette exposition avait également mis à l'honneur le travail de jeunes saint-martinois et de leurs enseignants qui avaient réalisé des carnets de guerre en hommage aux soldats Charles COCLY et Georges RICHARDSON.

D'ailleurs, ces travaux avaient été récompensés dans le cadre du concours « Les petits artistes de la Mémoire » sur la Grande Guerre en remportant, au niveau régional, le 1^{er} prix et le 2nd prix.

Dès lors, le devoir de mémoire que nous devons à nos ancêtres combattants était en marche. Les recherches des Archives territoriales avaient permis de faire découvrir une liste de 76 Saint-Martinois qui avaient participé à ce conflit mais qui avait été oubliés. Et les recherches ne faisaient que commencer...

Car c'est grâce à l'excellent travail de recherche de monsieur Serge GUMBS - ici présent - qui pendant 4 ans a collecté et analysé divers documents avec le soutien de nos Archives territoriales, que nous pouvons aujourd'hui rendre hommage à tous nos combattants Saint-Martinois.

Ceux morts au champ de bataille et ceux, nombreux, qui sont revenus sains et saufs sur notre île.

Monsieur Gumbs a pu identifier 137 poilus Saint-Martinois à ce jour. Vous allez pouvoir découvrir certains d'entre eux à l'exposition présentée, pour ce 100^{ième} anniversaire de l'Armistice, dans le hall de l'hôtel de la Collectivité.

C'est avec émotion que certains de ces visages surgissent du passé, de ce passé qui rassemble beaucoup de nations et de peuples dans une mémoire douloureuse de l'expérience de la guerre.

Plus de 16% de la population masculine de l'époque a participé à la Grande guerre. En 1914, cela représentait une part très importante de la population de Saint-Martin.

Ce qu'ils ont vécu, ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont ressenti, nul ne pourra exactement le savoir car la majorité de nos Saint-Martinois se sont tus et n'ont pas transmis leur terrible expérience. Et nous pouvons parfaitement le comprendre...

Cette exposition offre quelques pistes pour aller à la recherche du destin et du parcours de nos poilus saint-martinois.

Je remercie chaleureusement l'association des Anciens Combattants et monsieur Serge Gumbs pour le travail de mémoire qu'ils ont entrepris et qui nous permet aujourd'hui de mieux connaître notre passé.

A l'image de ces recherches, seule une discipline rigoureuse de l'histoire nous permettra de faire œuvre de mémoire et de ne pas oublier la participation de nos ancêtres à une histoire mondiale.

C'est pourquoi je ne peux qu'encourager chacun à se rapprocher des Archives territoriales de Saint-Martin pour alimenter et enrichir notre histoire commune, pour qu'elle puisse être conservée et transmise de génération en génération.

L'histoire de Saint-Martin doit pouvoir se nourrir de ces mémoires individuelles pour que notre histoire commune soit connue et reconnue dans toute la diversité de ses composantes.

Je vous remercie.